



*Le Président*

**EGLISE CATHOLIQUE  
CONFERENCE EPISCOPALE DU TCHAD (CET)  
B.P. 456 N'DJAMENA (TCHAD)  
Tél. : (00 235) 22 52 37 79/65 86 49 80/95 24 17 89**

**ACTE N°019/2020**

**OBJET : Création d'un point focal extraordinaire pour les actions sociales face au Covid-19**

Vu le discours du Chef de l'Etat du 14 avril 2020 relatif à la situation des conséquences sociales de la pandémie du Covid-19 et l'appel adressé aux Associations,

Vu la disponibilité exprimée par l'Eglise catholique dans la déclaration de l'Archevêque Président de la CET du 08.05.2020,

Il est créé une Coordination Extraordinaire des Actions Caritatives au siège de la Conférence Episcopale du Tchad sis au quartier ArdepDjournal

Le Comité est composé de :

**Responsable : Raymond MADJIRO**, vicaire épiscopal de N'Djamena, chargé de la Promotion humaine Intégrale

**Membres :**

- Abbé Yves ALLANGOMI SG de la CET
- Mr Alain DEOULENGAR, Directeur de UNAD -Caritas
- Mr Kemguerbaye KEMTA ; Directeur de Secadev-Caritas
- P. Yves DJOFANG, Directeur du CHU Le Bon Samaritain
- Dr MBAITOLUM Weina, Coordination santé UNAD
- Mr Frédéric MIAMBAYE, Conseil d'administration Caritas N'Djamena
- Abbé Séverin NDINGATOLOUM, Directeur de Radio Arc-en-ciel
- Mr DOBINGAR Allahissem, coordinateur diocésain du foncier et de Justice et Paix
- Mr Donatien MBAINDIGUIM, économiste au CEFOD
- Mr Sylvain NODJIBAN ; Chargé de Programme UNAD-Caritas
- Sr Paola NELOUMTA, Personne – ressource
- Ab. René NANDIMANGAR, Econome de l'archidiocèse de N'Djamena

Il a pour mission de :

1. Etudier toutes actions de riposte à la situation de la pandémie du Covid-19 réalisables par l'Eglise catholique
2. Elaborer des programmes d'actions urgentes comme riposte à la pandémie, en se basant prioritairement sur les structures existantes et nos propres ressources humaines.
3. Organiser et gérer les ressources mises à la disposition de l'Eglise catholique par l'Etat dans le cadre des actions de riposte aux conséquences de la pandémie du Covid-19 ;
4. S'adresser aux partenaires locaux ou extérieurs pour rechercher les moyens humains, matériels et financiers dont elle a besoin pour exécuter sa mission.

La Coordination est responsable de sa gestion et rend compte de sa mission au Président de la CET en fonction des règles généralement établies pour les actions caritatives d'urgence. A l'issue de sa mission, les moyens qui n'auront pas été engagés par la Coordination seront mis à la disposition de la Caritas N'Djamena

N'Djamena, le 18.05.2020

+ DJITANGAR Goetbé Edmond  
Archevêque métropolitain de N'Djamena  
Président de la Conférence Episcopale du Tchad